



SEINE-MARITIME  
- LE DÉPARTEMENT -

Rencontres techniques  
**eau&nature**

Organisées par le Département 76



Une action du Plan Climat 76

# Rencontre technique cours d'eau

du 10 mai 2023

## Petite hydroélectricité et restauration de la continuité écologique

Témoignage du propriétaire  
du château de Ganzeville

Soutenu par





SEINE-MARITIME  
- LE DÉPARTEMENT -

# Projet initial de remise en production d'hydroélectricité

S'inscrivait dans le projet de restauration du château et le souhait de produire une énergie « verte »

Roue n'étant plus fonctionnelle depuis de nombreuses années, souhait de remettre en état ce patrimoine

Visite et échanges avec un propriétaire privé de moulin produisant de l'hydroélectricité à Grainville la Teinturière pour un retour d'expérience (fonctionnement, entretien, coûts)

Rencontres  
techniques

eau&nature

Organisées par  
le Département 76

# Estimation des montants liés au projet d'hydroélectricité

**180 000 €** : remise en état de la roue, de la génératrice, des mécanismes et connexion au réseau électrique pour revente

Prix de rachat du kWh photovoltaïque en 2020 en autoconsommation avec vente du surplus (base de réflexion)		
Période	Tarif du surplus en € / kWh pour un puissance d'installation $\leq 3$ kWc ou $\leq 9$ kWc	Tarif du surplus en € / kWh pour un puissance d'installation $\leq 36$ kWc ou $\leq 100$ kWc
1er trimestre 2020	0,10	0,06
2ème trimestre 2020	0,10	0,06
3ème trimestre 2020	0,10	0,06
4ème trimestre 2020	0,10	0,06

Tarif EDF en 2020 :  
0,1557 € / kWh

(\* ) à titre d'exemple

Maison* 150 m <sup>2</sup>	♣ Chauffage électrique	6 personnes	23 000 kWh / an	3 580 € / an
	✕ chauffage non électrique		3 560 kWh / an	550 € / an

Amortissement travaux remise en état :

- sans revente d'électricité : plus de 50 ans
- avec revente d'électricité : non calculé mais a priori très similaire (peu de puissance produite)

# Synthèse

Travaux de restauration du château déjà très coûteux

Travaux pour remise en état pour production hydroélectricité très coûteux aussi avec amortissement de l'installation très long

Projet hydroélectricité considéré comme activité économique par les financeurs des travaux de renaturation de la rivière. S'il était confirmé, plus de possibilité d'être cofinancé à 100% sur ce volet ce qui s'ajoutait aux autres investissements.

**Conclusion : la remise en fonctionnement de la roue pour une production électrique a été abandonné car elle a été estimée comme trop coûteuse et non rentable**